

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Année financière 2017-2018 Le CIUSSS adopte un budget équilibré

Saguenay, le 7 juin 2017 – Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean a adopté, le 24 mai dernier, un budget 2017-2018 équilibré de quelque 814 600 000 \$. Pour ce faire, l'établissement a entre autres identifié une cinquantaine de mesures d'optimisation.

« Notre établissement fait face à une situation financière fragile et à un défi très exigeant. Nous avons travaillé très fort pour identifier différentes mesures qui permettront de réduire nos dépenses », a déclaré la présidente-directrice générale du CIUSSS, Martine Couture. « Nous avons privilégié des actions qui assurent une prestation de soins et services de qualité aux usagers et qui limitent le plus possible les impacts sur notre personnel », a-t-elle précisé.

Martine Couture a assuré que la direction « cherche à atténuer le plus possible les effets des mesures sur les employés, et ce, à travers des mouvements de personnel, des postes vacants, des réaffectations et des départs à la retraite (plus de 200 potentiels en 2017-2018). Les employés détenteurs de postes touchés par une abolition maintiendront leur lien d'emploi avec notre établissement et les différentes mesures seront mises en œuvre dans le respect des individus, des règles et conventions collectives ».

L'établissement prévoit atteindre l'équilibre budgétaire à la fin du présent exercice en tenant compte entre autres des éléments suivants :

- une aide non récurrente de 6 098 400 \$ du ministère de la Santé et des Services sociaux;
- les économies générées, à partir de cette année, par des mesures d'optimisation adoptées en 2016-2017 (6 400 000 \$);
- la réalisation de mesures d'optimisation d'une valeur de 9 000 000 \$, qui généreront des économies de 6 600 000 \$ en 2017-2018 et de 2 400 000 \$ en 2018-2019.

Quarante-sept mesures d'optimisation totalisant quelque 8 000 000 \$ et prévoyant l'abolition de 28,4 postes ont été présentées aux instances syndicales ainsi qu'aux équipes et employés concernés au cours des derniers jours. La liste de ces mesures est disponible sur le site Internet du CIUSSS (www.santesaglac.com). Notons que cette liste sera amendée au cours des prochaines semaines puisque quatre autres mesures pourraient s'ajouter, dont certaines sont en analyse au ministère. Ces quatre mesures s'élèvent à 1 000 000 \$ et concernent 9 ETC.

-30-

Source : Service des relations médias et communications publiques
Bureau de la présidente-directrice générale
Ligne médias : 418 545-4980, poste 352
@ : 02ciusss.medias@ssss.gouv.qc.ca